

# Avis de Soutenance

Madame Mélissa BOUCHARD

Histoire du Droit et des Institutions

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*La place de la victime dans le procès pénal de 1808 à 1958*

dirigés par Monsieur Pascal VIELFAURE

Soutenance prévue le **vendredi 25 novembre 2022** à 9h00

Lieu : Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier 39 rue de l'Université 34 000 Montpellier

Salle : des Actes

## Composition du jury proposé

|                        |                              |                    |
|------------------------|------------------------------|--------------------|
| M. Pascal VIELFAURE    | Université de Montpellier    | Directeur de thèse |
| M. Sébastien LE GAL    | Faculté de Droit de Grenoble | Rapporteur         |
| M. Marc ORTOLANI       | Université Côte d'Azur       | Rapporteur         |
| M. Eloi CLÉMENT        | Université de Montpellier    | Examineur          |
| M. Boris BERNABÉ       | Université Paris-Saclay      | Examineur          |
| M. Jean-Marie CARBASSE |                              | Invité             |

**Mots-clés :** victime, place, pénal, procès,

## Résumé :

La victime dans le procès pénal est passée d'une victime presque oubliée à une victime omniprésente, au centre des préoccupations. Ce travail élaboré à la lumière de l'histoire du droit s'interroge sur le chemin que la victime de l'infraction pénale a parcouru de 1808 à 1958, période d'application du Code d'instruction criminelle. Si une place dans le procès pénal lui est attribuée, elle se caractérise dans un premier temps par sa fragilité et les incertitudes qui l'entourent. Ces dernières ont néanmoins tendance à s'estomper au fil du temps. La montée en puissance de la prise en compte de la victime s'accompagne alors d'une extension de ses droits et de sa reconnaissance au sein du procès pénal dont les intérêts restent toutefois orientés vers la répression et la sauvegarde de l'ordre public.